

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du Lundi 03 juin 2019

Etaient présents : MM. VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mme. JULLIARD Hélène, MM. DOUSSET Matthieu, BARRAS Pierre, MATHIEU Etienne (arrivé 19h15).

Absentes : Mmes GALOT Cécile, MATHIEU Christine.

Secrétaire de séance : M. DOUSSET Matthieu

1) Approbation du Compte rendu de la réunion du 29/04/2019

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Délibérations : ONF, PLUiH, Convention ADS, Appartement communal

- ONF : Nous devons solliciter le fond de concours afin d'aider au financement d'une session d'éclaircissage de semis sur deux parcelles de résineux, accepté.

- PLUiH : Vote à l'unanimité pour l'arrêt du PLUiH.

Les demandes de recours seront à exprimer auprès du commissaire enquêteur lors de son passage sur la commune.

- Validation d'une convention avec l'ADS de Pays de Gex Agglo (service qui instruit les permis de construire).

- Bail de l'appartement communal : il est décidé de louer l'appartement communal à Mme MERMIER Alexandra, employée de la commune, aucune caution n'est demandée.

Nous devons rembourser la caution de Monsieur Guerbe, ancien locataire.

Des barres d'appuis seront posées aux deux fenêtres côté école.

3) Epicerie-bar : marché à procédure adaptée

L'appel d'offre a été lancé et les plis ont été reçus.

Les lots gros œuvre, chauffage et plomberie sont mis en négociation.

Le lot menuiserie extérieure est déclaré infructueux pour absence d'offre et le lot plâtrerie-peinture est déclaré infructueux pour dépassement de budget.

Les lots validés sont :

Menuiseries intérieures	Vittet
Carrelages	Carrelages du Haut Bugey
Electricité	Portigliatti

Le Conseil mandate le Maire pour la négociation et l'attribution des lots restant.

4) Dossiers d'urbanisme 2018

Déclaration préalable :

MONNET Alain : Balcon + porte garage – accepté

CURIEN Cédric : Restructuration maison – accepté

GROSNOEL Danielle : Division parcellaire – non opposition

DURAFFOURD Julien : Restructuration maison – irrecevable

COLLET Pierre : Véranda – accepté

MATHIEU Etienne : Abri bois – accepté
BIANZINA Nicolas : Réfection toiture – accepté
SCI la Ménagerie : Chalet et terrasse fermée – accepté
BORDES Jacques : Abri de jardin – accepté
MOULIN Guillaume : Restructuration maison – accepté
MONNET Gabriel : Restructuration maison – accepté

Permis de construire :

DURET Max : Agrandissement garage – accepté
CLASEN Françoise : Fenêtres de toit – accepté
THIBERT Laurent : Modification sur construction – accepté
PONCET Sébastien : Reconstruction après incendie – accepté
CHEVASSUS-ROSSET Jean-Paul : Abri à bois et matériel – refusé
JULLIARD Justin : Rénovation ancienne porcherie – refusé
DURAFFOURD Julien : Restructuration maison – accepté
MARTIN Philippe : Véranda – accepté
Commune de CHEZERY-FORENS : Restructuration école – accepté
CHEVASSUS-ROSSET Jean-Paul : Abri à bois – accepté
GAEC du Frêne : Hangar agricole – accepté

Droit de préemption :

GROSNOEL – Forens
BLANC Didier/CURIEN Cédric – Rosset
DESDAMES/CURIEN Cédric – Rosset
BLANC Marius/MEYGRET – La Ménagerie
Commune de BELLEGARDE/SMJ – Menthrières
VIEL/MONNET Régis – Forens
DEVILLE Jeannine/Cts MARTIN – l'Abbaye
Cts BURDAIRON/Sylvain JACQUINOD – La Rivière
RAMSTEINER/FERRET – L'Abbaye
CHARPY/JULLIARD Justin – Menthrières
Cts DURAFFOURD/NICOLLET Fabien – L'Epéry

5) Panneaux de rue et habitation

Concernant la numérotation et la dénomination des rues du village, il manque encore des numéros chez des particuliers, ainsi qu'un panneau à l'entrée du chemin pour aller chez Madame Ute Gruhn et un autre indiquant l'impasse de la route des Etreys. A faire.

6) Questions et courriers divers

- Monsieur Frédéric Tournier souhaite acquérir une parcelle communale pour lui permettre de redessiner le virage qui dessert son domicile, le conseil valide le principe à un prix de 10 cents du mètre carré, en précisant qu'un bornage, à sa charge, sera nécessaire.
- Monsieur Jérôme Monnet souhaite acquérir une parcelle sur le Replat de Forens, la commune devra faire identifier par un géomètre, la bande de terrain qui dessert les propriétés de Madame Catherine Duraffourd et les consorts MERMILLON. Ce travail sera à la charge de l'acquéreur qui en est d'accord.
- Une réparation d'un élément de la porte principale de l'atelier a eu lieu au garage Faurax.
- Madame Elodie Raymond a fait la demande d'exploiter des parcelles de la ferme de Rosset (Fontaine Bénite et Bas de Rosset, Champ Court). Les agriculteurs du village ont donné leur accord, le conseil également.
- Monsieur Etienne Mathieu demande l'autorisation d'exploiter les terrains communaux sur les pistes de Menthrières. La demande est accordée.

- Madame Annie Fibla demande s'il est possible d'ajuster son salaire à la valeur de l'estimation qui lui a été présentée à l'embauche. La demande est accordée.
- Festival Tôt ou T'arts, le conseil et Madame Hélène Julliard constatent un défaut de participation de certaines classes, tous les enfants n'ont pu bénéficier d'une action culturelle prévue de longue date qui a quand même un coût (600€).
- Les horaires de l'Agence Postale seront prochainement affichés.
- Message de la Gendarmerie : la population de la vallée doit rester vigilante, des cambriolages ont encore eu lieu ces derniers temps.

La séance est levée à 20 heures 15.

Le Maire
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance
Matthieu DOUSSET

